MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

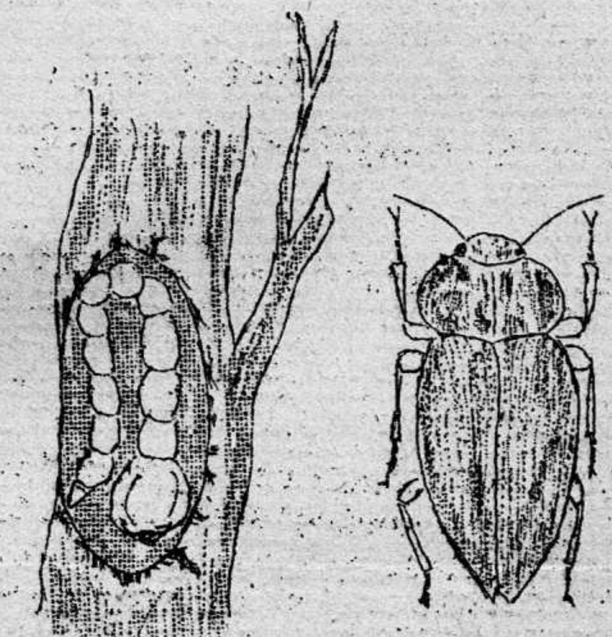
DU

LANGUEDOC-ROUSSILLON

MONTPELLIER - 16, Rue de la République. TEL. M2 58-72

2ème année | N° 15 | 20 Mai 1954

- CAPNODE -



Le capnode est responsable de la mortalité de nombreux arbres fruitiers à noyaux dans la région méridionale. Dès le mois d'avril on peut observer les adultes dans les vergers. En Roussillon, la ponte commence durant la deuxième quinzaine de mai, en Languedoc à la fin du mois de mai ou au début de juin. La ponte se poursuit tout l'été, pendant que les larves se développent dans les racines et le collet. Celles qui arrivent au terme de leur développement se nymphosent. Ces nymphes donneront des adultes qui sortent du sol à partir du mois de Juin. Actuellement, le traitement le plus efficace consiste à détruire les jeunes larves avant leur entrée dans les racines ou le collet, et aussi à détruire les adultes à leur sortie de terre au moment où ils vont gagner les arbres.

Ce traitement préventif consiste à appliquer avant le 31 mai en Roussillon, avant le IO juin dans les départements de l'Aude, de l'Hérault ou du Gard :

- 30 grammes d'H.C.H. technique par arbre (de 5 à 8 ans). Augmenter la dose pour traiter les arbres plus âgés.

ou - 5 grammes de lindane par arbre.

Utiliser des insecticides en solution ou en poudrage. Il est indispensable de répandre soigneusement l'insecticide sur toute la surface de la couronne qui correspond à la zone explorée par les racines; ne pas oublier de faire une pulvérisation ou un poudrage sur le collet et la base du tronc jusqu'à I5-20 cms de hauteur. Après le traitement faire un travail superficiel du sol pour mélanger l'insecticide à la terre.

Bien que les poudrages soient plus faciles à exécuter que les arrosages ou les pulvérisations, dans les régions ventées on donnera la préférence aux solutions que l'on peut appliquer à l'arrosoir ou au pulvérisateur.

Le lindane sera préféré dans le cas de cultures associées.

P 51

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République, Montpellier. Le Gérant : R. BERTRAND. Autor. du 2[illegible]/I/53.

AVERTISSEMENT

TAVELURE — Toutes zones

Renouveler le traitement avant le 2 Juin.

INFORMATIONS

OIDIUM DU POMMIER — Toutes zones

Cette maladie se manifeste en abondance sur les arbres des prés-vergers du Conflent et des Cévennes.

En utilisant un soufre micronisé on traitera simultanément contre l'oïdium et contre la tavelure.

POURRITURES DE L'ABRICOTIER — Zones I - II - III

La forte pluviosité enregistrée actuellement propage les germes de pourritures dont certaines ne se manifesteront qu'au moment de la maturité des abricots et en particulier pendant le transport. Pour prévenir ces dégâts nous recommandons aux arboriculteurs de traiter les arbres, environ 2 semaines avant la maturité, avec un produit anticryptogamique de synthèse (Dithane, Captane, Quinoléine).

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Renouveler le traitement préconisé le 11 mai (bulletin n° 11) — Zones I - II

Effectuer dès réception du présent avis un traitement. — Zones III - IV

DORYPHORE — Zones I - II

Des pontes ayant été observées, en particulier dans le Roussillon, faire un traitement insecticide qui pourra être associé au traitement anticryptogamique destiné à prévenir le mildiou (voir le tableau de mélange qui a été inséré dans le bulletin n° 3).

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON